

COLONNE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
DE A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Columna, Columpne, Columnna, la Colonne

Village de l'arrondissement, canton et bureau de poste de Poligny ; perception ; succursale composée de Colonne, Neuville, Bief-Morin, la Charme, le Chateley, et des hameaux de Vaivre et Chézaboïs. A 15 km de Poligny, 18 km d'Arbois et 21 km de Lons le Saunier.

Altitude : 230 m.

Le territoire est limité au nord par Neuville, Oussières et Bief-Morin, au sud par le Bouchaud, Chemenot, la Charme et Chateley, à l'est par Oussières, Neuville, Viseney et Bersaillin, à l'ouest par Bief-Morin, Chateley, Chemenot et la Charme. Chézaboïs, Vaivre, les Sablonières, Bois-Colombier et les granges Dauphin font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins de grande communication n° 9, d'Arbois à Pierre, et n° 2, de Poligny à Tassenières, par les chemins vicinaux de Colonne à Bief-Morin, à Pont-du-Bourg, aux granges Dauphin, à Chateley, à Neuville, aux Pareyers, à Oussières, et de Chateley à Vaivre ; par la rivière d'Orin, le ruisseau des Prés-aux-Clercs, les biefs d'Ainson et de l'Etang-Neuf.

Le village est situé en plaine, sur les bords de la rivière d'Orin ; les maisons sont groupées, construites en pierres, pans de bois, briques et terre, et sont couvertes en chaume. Quelques-unes ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée et sont couvertes en tuiles. Les rues sont étroites, tortueuses, mal percées et très boueuses en hiver. Les communes de Chézaboïs et de Vaivre ont été réunies à celle de Colonne, le 21 août 1827.

Population : en 1790, de Colonne, 328 habitants ; de Chézaboïs, 149 ; de Vaivre, 83 ; population réunie, en 1846, 699 ; en 1851, 645, dont 326 hommes et 323 femmes ; population agglomérée 287 ; population spécifique par km carré, 58 habitants ; 450 maisons, savoir à Colonne, 56 ; à Vaivre, 24 ; à Chézaboïs, 31 ; aux Sablonières, 6 ; aux Granges, 13 ; 158 ménages. En 1750, il y avait 52 ménages à Colonne, 28 à Vaivre et 58 à Chézaboïs. En 2002 : 248 habitants.

Etat civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1714.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux archives départementales avant, où Colonne a reçu les cotes 5 E 512/1 à / 7. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 256 à 261, 3 E 2774 à 2786, 3 E 3698 et 3699, 3 E 7793 et 3 E 8475. Tables décennales : 3 E 1304 à 1313.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 296 à 299, 5 Mi 321, 5 Mi 377-378, 5 Mi 1218, 5 Mi 17-18 et 5 Mi 1184. Les habitants n'émigrent pas.

Cadastré : exécuté en 1835 ; surface territoriale 1110 Ha 86 a, divisés en 2946 parcelles que possèdent 455 propriétaires, dont 237 forains ; surface imposable, 914 Ha 29 a, savoir 429 Ha 25 a en terres labourables, 286 Ha 97 a en près, 152 Ha 72 a en bois, 17 Ha 56 a en pâtures, terres vaines et friches, 12 Ha 25 a en étangs, 6 Ha 18 a en jardins et vergers, 6 Ha 09 a en sol et aisances des maisons, 2 Ha 15 a en vignes, 1 Ha 29 a en mares, chaussées d'étang et mortes, d'un revenu cadastral de 35.671 fr. ; contribution directe en principal 5015 fr.



Le sol, légèrement accidenté produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, des betteraves, du chanvre, des fruits, des vins rouges, beaucoup de foin de première qualité et des fourrages artificiels.

On importe le quart des céréales et les 19 vingtièmes du vin.

Le revenu réel des propriétés est de 5 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des chevaux, des moutons, des cochons et des volailles. On y engraisse des porcs et des boeufs, dont le viande est très estimée. 50 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, du minerai de fer non exploité. Il y a sept étangs, dont l'exploitation et les produits sont les mêmes que ceux de Champ-Rougier. Ils sont mis en culture tous les trois ans. Autrefois ils n'étaient desséchés et mis en culture qu'une année sur neuf.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Sellières et de Poligny. Leur principale ressource est l'agriculture. On vient d'établir à Colonne une fromagerie qui promet de bons résultats.

Il y a un moulin, à 2 paires de meules, et un autre à Vaivre à trois tournants, avec scierie mécanique.

Les patentables sont 2 marchands de poissons, 2 maréchaux-ferrants taillandiers, 2 aubergistes, 1 marchand de moutons et 1 épicier. Il y avait une forge, qui fut incendiée en 1780.

Ce village est la résidence d'un notaire.

Foires : Par ordonnance royale du 17 mars 1844, la commune de Colonne a été autorisée à tenir deux foires fixées, l'une le 25 mars et l'autre le 16 août de chaque année. Avant les guerres du XVII^e siècle, il y avait dans ce village un marché le samedi de chaque semaine et deux foires, fixées au 26 mars et au 16 août. M. de PoIy fut autorisé, en 1750, à les rétablir, mais avec défense d'y percevoir des droits.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère, une maison commune contiguë au cimetière, reconstruite en 1829, contenant la mairie, les logements de l'instituteur et de l'institutrice, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 70 élèves et celle des filles par 68, 2 oratoires, et 27 Ha 57 a de terres, pâtures, bois et prés sur le territoire seulement, d'un revenu. cadastral de 226 f.

La section de Chézabois possède 2 Ha 80 a, d'un revenu cadastral de 8 fr. 82 c. ; celle de Vaivre, 6 Ha 28 a d'un revenu cadastral de 15 fr. 09 c.

Bois communaux : le Bâtis de Colonne possède 422 Ha 14 a de bois, dont 12 Ha 66 a sont coupés annuellement.

Budget : recettes ordinaires 6424 fr. ; dépenses ordinaires : 5824 fr.

Bureau de bienfaisance : revenu ordinaire, 724 fr. , provenant d'un legs fait par François-Joseph Bulaboïs d'Arbois, le 1^{er} mai 1816.

NOTICE HISTORIQUE.

Colonne, ancien chef-lieu d'une vaste seigneurie de ce nom, existait déjà sous la domination romaine. La voie de Poligny à Autun le traversait, dans les contrées dites au *Grand-Chemin*, aux *Planchettes* et aux *Champs-de-la-Vigne*. Des habitations s'alignaient sur les deux bords de cette route. On trouve encore, à la place qu'elles occupaient, une grande quantité de tuileaux à rebords et de débris de constructions. Cette bourgade, détruite par les invasions barbares du III^e au V^e siècle, se reforma probablement autour d'une ferme royale, *villa regia* établie par les rois Burgundes au VI^e siècle. A la chute de l'empire romain, les souverains de Bourgogne s'attribuèrent la propriété exclusive des forêts. Ils en réservèrent plusieurs pour se livrer avec leurs officiers au plaisir de la chasse et de la pêche. Celle de Colonne fut sans doute de ce nombre.

Abbaye de Sainte-Marie : La reine Brunehauld fonda à Autun, de 560 à 600, à l'instigation de Syagrus, évêque de cette ville, une abbaye de femmes, dédiée à sainte Marie, nommée plus tard, abbaye de Saint-Jean-le-Grand. Une colonie des religieuses de ce monastère fut envoyée à Colonne et donna naissance à une nouvelle abbaye, dédiée aussi à sainte Marie. Cet établissement a dû être de fondation royale, puisqu'il était établi sur les terres du souverain. Il a pu, comme celui d'Autun, être érigé par la reine Brunehauld. Ce qu'il y a de certain, c'est que le monastère de Saint-Jean-le-Grand avait déjà des biens dans la châtellenie de Poligny et aux environs, au X^e siècle. En 1346, Jean de Chalon et ses alliés, soutenus par l'argent du roi d'Angleterre, dévastaient les domaines et les châteaux du duc et comte de Bourgogne. Ils s'emparèrent de la forteresse de Colonne. Le chef des troupes du duc la reprit et après l'avoir incendiée, occupa le monastère qui était à côté. A la suite de cet événement, les religieuses se retirèrent à Autun pour ne plus revenir. L'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, réintégrée par ordre de Jeanne III, épouse du duc Eudes, dans son prieuré de Colonne, ne s'occupa point de le repeupler. On jugea imprudent de laisser des femmes dans un lieu dépourvu de fortifications et de lieu de refuge. Un prieuré de bénédictins fut rétabli au XIV^e siècle sur les ruines de l'abbaye de Sainte-Marie et fut dédié à saint Louis. La conventualité y cessa pendant les guerres du XVII^e siècle. Le pape nomma dès lors les prieurs commendataires. Le dernier titulaire en 1789, était le neveu de M. de la Cour. Les bâtiments de l'ancienne abbaye occupaient un vaste espace entouré de larges et profonds fossés, dont on voit encore les traces, surtout près de la maison de M. Ravier, avoué à Arbois.



Château : Le château de Colonne, bâti probablement au commencement du XIII^e siècle, lors des guerres que soutenait le duc de Méranie, contre la maison de Chalon, est mentionné dans la donation faite, en 1230, par ce prince à Alix, sa fille, en faveur de son mariage avec Hugues de Chalon. Incendié en 1346, il soutint un siège vigoureux au mois d'octobre 1639. La garnison comtoise qui le défendait était nombreuse et incommodait fort les troupes françaises logées à Bletterans et à Poligny. Le marquis de Villeroy commanda l'attaque. 75 des siens tombèrent en combattant. Les 200 hommes qui composaient la garnison, après s'être défendus vaillamment, capitulèrent et furent tous emmenés prisonniers. La forteresse fut démantelée. Le château actuel est composé de deux ailes de bâtiment formant un angle droit, et d'une maison d'hébergement, séparée du château par une cour et un jardin. L'aile occidentale est percée d'une porte d'entrée principale, que surmonte en encorbellement une petite tourelle destinée à la défendre, et elle est flanquée de trois tours circulaires, percées de meurtrières et de canonnières. La tour placée à l'angle nord-ouest est plus grosse que les deux autres. L'aile septentrionale a été reconstruite en 1802, par M. de Moyria et n'a rien de féodal. On voit encore autour du château les traces du fossé d'enceinte qu'alimentait un canal de dérivation de la rivière d'Orin. Sur l'angle sud du mur du jardin est assis un loup en pierre d'une sculpture très ancienne. Les bâtiments de l'abbaye étaient enclavés dans l'enceinte de la forteresse. Le château de Colonne appartient aujourd'hui à M^{me} veuve Poilevey.

Maladrerie : Un hospice pour les lépreux existait dans une contrée dite à la *Malatière*, couverte maintenant par une forêt contiguë au bois des Rappes.

Hôpital de Saint-Antoine : Sur le bord du chemin de grande communication d'Arbois à Pierre, en face de la maison de la veuve Cuinet, à Colonne, on a trouvé en 1840, une grande quantité d'ossements humains qui ont été déposés dans le cimetière. C'est là qu'était un hôpital, desservi par des hospitaliers de l'ordre de saint Antoine. Fondé probablement au XII^e siècle, à l'époque où le *Feu-de-Dieu* ou *mal des ardents*, sévissait avec le plus de rigueur en France, il existait encore au XVI^e siècle, puisque Gollut le compte à cette époque au nombre des hôpitaux de la province. Il fut sans doute ruiné par les guerres du XVII^e siècle.

Eglise et familiarité : L'église primitive de Colonne, du patronage de l'abbesse de Saint-Jean-le-Grand d'Autun, qui percevait la dîme dans toute la paroisse, était près du château, et était antérieure au XIII^e siècle. Hubard, curé de Colonne, figurait déjà en 1199 comme témoin d'une donation faite par Othon comte palatin de Bourgogne, en faveur de l'abbaye de Balerne. Elle était desservie par un curé et seize familiers, qui reçurent des statuts au XV^e siècle. Pour être admis dans le corps de la familiarité, il suffisait d'être né dans la terre de Colonne. La démolition de cette église, commencée en 1789, ne fut terminée qu'en 1858.

L'église actuelle, construite en 1700, est dédiée ainsi que l'ancienne, à l'Assomption de la Mère de Dieu,

dont on célèbre la fête le 15 août. Elle est orientée et composée d'un clocher construit en 1784, de trois



nefs, d'un sanctuaire, d'un chœur semi-octogonal et de deux sacristies. Cet édifice est imposant par ses dimensions, mais il est dépourvu de style architectural. Des piliers quadrangulaires séparent la nef principale des collatérales. Le clocher, entièrement bâti en pierres de taille, est couronné par un dôme élégant que surmonte une flèche ayant huit côtés. Il renferme une sonnerie des plus harmonieuses. Le pavé de l'église est formé d'un grand nombre de pierres funéraires, parmi lesquelles on remarque celles de plusieurs membres de la famille de Moyria.

Etat ancien de Colonne : Sans être précisément un bourg, Colonne avait de l'importance au moyen-âge. Sept ou huit familles nobles y résidaient habituellement. Les officiers de justice de la prévôté, de la gruerie, plusieurs notaires, un clergé nombreux, la garnison du château, des marchands, constituaient une partie notable de la population. Il y avait des marchés chaque semaine et deux foires par an.

Fief de Vaivre : La famille Bulabois possédait depuis plusieurs siècles un fief avec château et chapelle, au hameau de Vaivre. La chapelle est démolie et le castel a été réduit en une modeste habitation.

Evènements divers : Les annales de Colonne ne présentent aucun fait bien saillant. Ce village, ainsi que ceux de la seigneurie, furent dévastés par les seigneurs de Chalon, au commencement du XIII^e siècle, lors de la guerre qu'ils faisaient au duc de Méranie ; par les barons comtois confédérés, lors de la lutte qu'ils soutinrent contre le duc Eudes en 1336 ; par les gens d'armes du duc même, en 1346 ; par des compagnies de routiers, vers la même époque.

Un incendie à peu près général en 1500, un autre en 1639, à la suite de la prise du château, par le marquis de Villeroy, plusieurs pestes et surtout celle de 1636, qui enleva une partie de la population, tels sont les évènements les plus dignes d'être enregistrés. Les sujets de la terre marchèrent, sous les ordres de leur prévôt, dans des expéditions commandées par les ducs de Bourgogne pour assiéger Montréal, Vellexon pour aller en Flandres, etc.

En 1790, Colonne devint le chef-lieu d'un canton du district de Poligny, composé de Colonne, Bersaillin, Bief-Morin, le Bouchaud, Champ-Rougier, Chemenot, Chézaboïs, le Chateley, Neuville, Oussières, Rabeur, Vaivre, Villers-les-Bois et Viseney. Ce canton a été supprimé en 1801.

Biographie : Colonne a vu naître le général *Battin* (1723-1806), soldat au régiment Dauphin en 1743, mort général de brigade. A l'assaut de Berg-op-Zoom, il fut un des douze grenadiers qui montèrent les premiers sur la brèche.